

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. MARC RENIERI, gouverneur de la Banque de Grèce, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kronprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRÓ. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SÓTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Pétersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. MILAN ST-MARKOWITCH, vice-président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

VÉNÉZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 163.
— La sixième Conférence internationale de la Croix-Rouge (90^e Circulaire), 166. — La Croix-Rouge et les guerres futures (91^e Circulaire), 167. — Le théâtre des guerres contemporaines de la Croix-Rouge, 168.
- Allemagne.** — Jubilé de l'assistance volontaire à Berlin, 178. — La navigation fluviale pour le transport des blessés, 183. — L'association pour les chiens sanitaires, 184.
- Alsace-Lorraine.** — La Société régionale d'Alsace-Lorraine en 1895, 186.
- Autriche.** — Sixième Conférence internationale de la Croix-Rouge, 186. — La Société de Dames pour la Basse-Autriche, 188.
- Congo** — La Société congolaise en 1895, 189.
- Espagne.** — L'insurrection de Cuba, 190. — Le sanatorium de Santander, 191. — Le sanatorium central de Madrid, 192.
- Etats-Unis.** — Une mission américaine en Arménie, 194.
- France.** — La Société française en 1895, 196.
- Grande-Bretagne.** — Conférence de M. J. Furley sur la Convention de Genève, 199.
- Grèce.** — La Société grecque en 1895, 201.
- Italie.** — Présidence de la Croix-Rouge italienne, 202. — La Croix-Rouge dans l'Erythrée, 204. — L'Exposition de Buenos-Aires, 205. — L'association de la Croix Rouge, d'après M. F. Contuzzi, 206.
- Japon.** — La guerre sino-japonaise et le droit international, d'après M. Ariga, 208.
- Portugal.** — Loi répressive de l'abus du signe de la Croix-Rouge, 212.
- Prusse.** — La Croix-Rouge internationale, d'après M. V. de Strantz, 214.
- Russie.** — La guerre italo-abyssinienne, 215.
- Suisse.** — Sections de St-Gall, Winterthur, Bâle, Berne et Glaris, 216. — Notions essentielles sur la Croix-Rouge, d'après M. Gustave Moynier, 219.
- Vénézuéla** — La Croix-Rouge dans les guerres civiles, 222.
- Revue des publications de médecine militaire**, par le Dr FERRIÈRE, 223.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.